Bulletin technique



Du nouveau – le fongicide ***Lance***MC pour **les raisins**

Des rendements et une qualité toujours plus élevés

Parce qu'il défend vos vignes contre des maladies qui minent les rendements, comme le *blanc*, le fongicide **LANCE**MC vous aide à maximiser votre production. Son mode d'action entièrement nouveau lui permet de se déplacer dans la plante, afin de l'aider à résister aux assauts de la maladie et d'en améliorer le rendement et la qualité marchande. *Concrétisez le potentiel de votre culture de raisins à fort rapport économique avec le fongicide* ***LANCE****.*

En quoi LANCE* est-il différent?

LANCE est un fongicide systémique. Son mode d'action différent procure une excellente maîtrise des maladies tout en permettant une gestion efficace de la résistance. Son mécanisme de translocation l'aide aussi à protéger les parties de la plante qui pourraient avoir été manquées lors de l'application. L'ingrédient actif de **LANCE** est maintenant homologué dans plus de 70 cultures au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays à travers le monde.



Source: BASF

LANCE agit en prévenant la germination des spores, la croissance du mycélium et l'infection. Il fournit une performance optimale lorsqu'il est utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisations préventives régulières. Comme il possède un mode d'action différent, même les maladies qui ont acquis une résistance à d'autres produits chimiques pourront être maîtrisées efficacement par le fongicide **LANCE**.

Consulter l'étiquette de LANCE pour connaître la liste complète des autres grandes cultures, fruits et légumes pour lesquels LANCE est homologué au Canada.

Maladie supprimée dans la vigne :
Blanc (*Uncinula necator*)

Dose d'emploi :
315 g/ha (1 caisse permet de traiter 18 hectares)

Mode d'emploi :

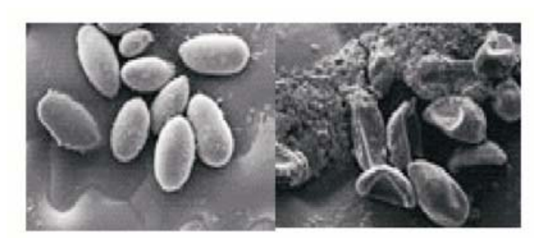
- Commencer les traitements au débourrement et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours. Utiliser l'intervalle le plus court en cas de forte pression de la maladie.
- Ne PAS faire plus de 5 applications par saison.
- Ne PAS faire plus de 2 applications consécutives avant de passer à un autre fongicide ayant un mode d'action différent pour au moins 2 traitements.
- Ne PAS appliquer moins de 14 jours avant la récolte.

Bulletin technique



Le fongicide LANCE protège la culture dès le départ.

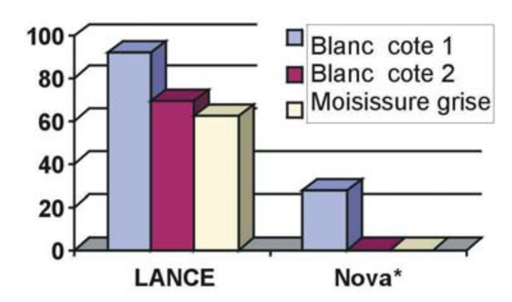
LANCE agit en protégeant la plante contre plusieurs maladies avant que des



Botrytis non traités sur la surface d'une feuille. | *Botrytis* après le traitement avec LANCE sur la surface d'une feuille.

dommages ne surviennent. Lorsqu'il est appliqué au début du cycle biologique de la maladie, la germination des spores est inhibée. Mais son nouvel ingrédient actif peut faire plus encore : il interrompt aussi le développement de toute maladie qui a déjà attaqué le plant et met ainsi fin à l'infection. Dans certaines maladies, le fongicide **LANCE** agit aussi sur la croissance du mycélium et la production de spores. Résultat : le fongicide **LANCE** procure une maîtrise supérieure, et par conséquent, des rendements et une qualité supérieurs.

Pourcentage de maîtrise



L'incidence (cote 1) et la gravité (cote 2) du blanc dans la parcelle témoin non traitée étaient de 69% et de 34%, respectivement. La moisissure grise des fruits (cote 3) était de 95% - AAFC Summerland (1998). NOTE: La maîtrise de la moisissure grise n'est PAS un usage approuvé au Canada pour le moment.

BASF réaffirme son engagement continu à l'égard des producteurs de raisins.

L'an dernier, BASF a obtenu l'approbation du fongicide **SOVRAN**MC pour la maîtrise du blanc de la vigne.

Le mode d'action entièrement différent du fongicide **LANCE** complète bien **SOVRAN** tout en offrant aux producteurs un excellent programme de gestion de la résistance.

Pour plus d'information sur l'emploi du fongicide **LANCE** *dans les fruits et les légumes ou sur toute autre marque spécialisée de BASF, appelez EngageAgro sans frais au 1 866 613-3336 ou visitez le www.engageagro.com*

TOUJOURS LIRE LES DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE.

LANCE est aussi homologué pour l'utilisation dans le canola, les haricots secs et succulents, les lentilles, les pois chiches, le groupe des légumes-bulbes, les carottes, les légumes-fruits (sauf les cucurbitacées), les petits fruits, la laitue de grande culture (pommée et à couper), les pommes de terre et le groupe des fruits à noyau.

